



# **Compte-rendu de la séance** **du Conseil Municipal** **du 24 septembre 2021**

Présents : Mmes les Conseillères BIRGY LOZANO Odile, DIEMER Annie, OUVRARD Sophie, RITTER Annie, SCHMIDT Aurélie, TERNOY Doris  
MM. les Conseillers BRUN Etienne, KRATZ Lucien, MEPIEL Emmanuel, MEYER Jean, MULLER Olivier, NIEDERST Jean-Louis

Absents excusés : Mme la Conseillère ARBOGAST Sylvie, M. SEIFERT Daniel, M. ZEISSLOFF Patrick

Pouvoirs : - Mme ARBOGAST Sylvie a donné pouvoir à Mme RITTER Anne  
- M. SEIFERT Daniel a donné pouvoir à M. NIEDERST Jean-Louis

Secrétaire de séance : Mme KOCH Chloé, Secrétaire Générale

## **Ordre du jour** :

Vu l'ordre du jour annoncé dans la convocation du 23 août 2021 :

1. Subvention pour l'association organisatrice de la Fête Nationale
2. Taux d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les nouvelles constructions
3. Mise en place d'un tarif pour les locations de la salle de l'Ancienne Ecole par des professionnels installés dans la Commune
4. Mise à jour du bail de location de chasse
5. Organisation de la Fête de Noël des Aînés
6. Constitution du comité de pilotage pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction du périscolaire
7. Marché pour la réalisation du contrôle technique pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction du périscolaire
8. Engagement de la Commune dans le programme ACTEE – AMI SEQUOIA
9. Vœux de la Commune dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier
10. Représentation de l'Eurométropole et des communes au sein des instances de suivi de la charte relative à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile entre l'Eurométropole, les opérateurs de téléphonie mobile, des bailleurs sociaux, et les communes de l'Eurométropole

Divers et comptes rendu

## **1. Subvention pour l'association organisatrice de la Fête Nationale (délibération n° 55/2021)**

Vu l'organisation de la Fête Nationale le 13 juillet 2021 par l'Harmonie Sirène,

Comme cela se faisait les années passées, Madame le Maire propose de reconduire le principe de versement d'une subvention de 600€ à l'association organisatrice de la Fête Nationale.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- AUTORISE le versement d'une subvention de 600€ à l'Harmonie Sirène pour l'organisation de la Fête Nationale.

Adopté à l'unanimité (pour : 14 ; contre : 0 ; abstention : 0)

## **2. Taux d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les nouvelles constructions (délibération n° 56/2021)**

Vu la réglementation applicable concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties,

Madame le Maire propose de fixer le taux d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les nouvelles constructions les deux premières années à 40%.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Approuve la mise en place du taux d'exonération susmentionné
- Adopté à la majorité (10 pour ; 2 contre ; 2 abstentions)

## **3. Mise en place d'un tarif pour les locations de la salle de l'Ancienne Ecole par des professionnels installés dans la Commune (délibération n° 57/2021)**

Afin de pouvoir proposer la location de la salle de l'Ancienne Ecole à des professionnels installés dans la Commune, Madame le Maire proposer de voter les tarifs suivants :

Durée de location (durée de location minimale de 1h30)	Tarif
1h30	15€
2h	20€
2h30	25€
3h	30€

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Adopte à l'unanimité les tarifs susmentionnés

## **4. Mise à jour du bail de location de chasse (délibération n° 58/2021)**

Vu le décès de Monsieur GROSSKOST Daniel, locataire du lot de chasse n° 01 pour la période allant de février 2015 à février 2024,

Vu le cahier des charges types pour les locations de chasse prévoyant que les héritiers sont substitués de plein droit au locataire,

Vu la volonté de Monsieur GROSSKOST Charles, père du locataire défunt, de conserver le lot de chasse exprimée dans le courrier du 7 septembre dernier.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour ce transfert
- Autorise Madame le Maire à émettre et signer les documents y afférent

Adopté à l'unanimité (pour : 14 ; contre : 0 ; abstention : 0).

## **5. Organisation de la Fête de Noël des Aînés (délibération n° 59/2021)**

Vu la réunion de la Commission Jeunes et Séniors du 13 septembre dernier qui s'exprimait à la majorité pour l'organisation de la fête des aînés le 12 décembre 2021,

Madame le Maire souhaite que le Conseil Municipal donne son avis sur ce point.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Décide d'organiser la fête des aînés le 12 décembre 2021 selon les procédures sanitaires applicables à cette date
- Autorise Madame le Maire à émettre et signer les documents y afférent

Adopté à la majorité (12 pour, 2 contre, 0 abstention).

#### **6. Constitution du comité de pilotage pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction du périscolaire (délibération n° 60/2021)**

Vu l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction du périscolaire,

Madame le Maire propose de constituer le comité de pilotage suivant :

1. Madame le Maire Doris TERNOY
2. Madame la Conseillère Sylvie ARBOGAST
3. Monsieur le Conseiller Etienne BRUN
4. Monsieur le Conseiller Jean-Louis NIEDERST
5. Madame la représentante de la FDMJC Sandrine WILLER
6. Un(e) représentant(e) de la Collectivité Européenne d'Alsace
7. Madame la SG Chloé KOCH

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Valide la constitution du comité tel que susmentionnée
- Autorise Madame le Maire à émettre et signer les documents y afférents

Adopté à l'unanimité.

#### **7. Marché pour la réalisation du contrôle technique pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction du périscolaire (délibération n° 61/2021)**

Vu la nécessité d'avoir accès un contrôleur technique dans le cadre du projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction accolée d'un périscolaire de 60 places, il convient d'autoriser Madame le Maire à lancer un marché pour la réalisation du contrôle technique.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Autorise Madame le Maire à lancer les démarches de demandes de devis pour le contrôle technique

Adopté à l'unanimité.

#### **8. Engagement de la Commune dans le programme ACTEE – AMI SEQUOIA**

Point ajourné

#### **9. Vœux de la Commune dans le cadre de l'aménagement foncier (délibération n° 62/2021)**

Vu la procédure d'aménagement foncier en cours, la Commune doit exprimer ses vœux.

Le Conseil Municipal décide :

- Le maintien en place des parcelles à l'exception des parcelles agricoles dans la zone du Kolbsheimer Bruch
- Le remplacement de la parcelle se trouvant sous le COS (Geisenbuckel)
- De se séparer des chemins communaux
- La réduction de la parcelle où se trouve l'antenne (jusqu'à la limite de l'emprise de l'antenne)
- La préservation de la source au niveau de la parcelle section 28 n° 92 (bande de 5m) ainsi qu'une bande de 5m le long de la zone naturelle Oben am Soth (bande de 5m)
- L'extension de la zone forestière Langbruch Matten
- La création d'une zone de stationnement (bande de 6m) le long du chemin du Schwall
- La création d'une zone de promenade et naturelle/parc et de vergers pédagogiques sur la zone Schwall (section 28 parcelles 270 + 272 + 268)
- L'agrandissement de la zone de jardins familiaux (section 28 n° 289 et 291)
- La préservation en place de la parcelle se trouvant sur le ban d'Ernolsheim-sur-Bruche

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Décide de valider les vœux susmentionnés.
- Demande au géomètre de faire un retour concernant ces vœux
- Autorise Madame le Maire à émettre et signer les documents y afférent

Adopté à la majorité (pour : 13 ; contre : 0, abstention : 1).

## **10. Représentation de l'Eurométropole et des communes au sein des instances de suivi de la charte relative à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile entre l'Eurométropole, les opérateurs de téléphonie mobile, des bailleurs sociaux, et les communes de l'Eurométropole (délibération n° 63/2021)**

Vu la proposition de charte relative à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile entre l'Eurométropole, les opérateurs de téléphonie mobile, des bailleurs sociaux, et les communes de l'Eurométropole,

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- APPROUVE le principe d'application sur le territoire communal d'une charte relative aux antennes relais de téléphonie mobile, entre l'Eurométropole, la COMMUNE de Breuschwickersheim, les opérateurs de téléphonie mobile (Orange, Free, SFR, Bouygues Télécom) et des bailleurs sociaux (Ophéa, Habitation moderne, Foyer Moderne de Schillfigheim, le CROUS de Strasbourg) ;
- APPROUVE le projet de convention relative à la mise à disposition d'un service de guichet unique en matière d'implantation des antennes relais de téléphonie mobile sur le territoire communal, établie et signée entre l'Eurométropole et la COMMUNE de Breuschwickersheim ;
- APPROUVE la désignation de Madame le Maire en tant que représentante pour participer aux instances mises en place par l'Eurométropole, à savoir le Comité Technique Opérationnel intercommunal et la Commission Consultative de Suivi de la Charte.
- AUTORISE Madame le Maire à signer la charte et la convention de gestion objets de la présente délibération, et toute évolution ultérieure.

**Divers :**

- **Compte-rendu par Madame le Maire des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal :**

<b>DIA n° 9/2021</b>	30/04/2021	<b>7 rue des Vergers</b>	section 2 parcelle 187	49 m <sup>2</sup> (hypothèque conventionnelle)	M TROESCH Emmanuel et Mme MELIN Mélanie	Mme MATHEIS Laetitia (Schiltigheim) ou toute personne pouvant s'y substituer	210 000,00 €
<b>DIA n° 10/2021</b>	27/05/2021	<b>1 rue Etroite</b>	section 6 parcelle 188/15	327 m <sup>2</sup>	SCADI	Mlle MARUTA Anca (Strasbourg)	195 000,00 €
<b>DIA n° 11/2021</b>	28/05/2021	<b>Lieudit Hinter dem Dorf - 4 rue des Eglantines</b>	section 27 parcelle 315/28	639 m <sup>2</sup>	SARL CLAERA	Mme KLEIN Alizée et M. STRAUB Hervé (Breuschwickersheim)	590 000,00 €
<b>DIA n° 12/2021</b>	31/05/2021	<b>10 rue des Violettes</b>	section 27 parcelle 222	526 m <sup>2</sup>	Indivision FREYERMUTH	M. et Mme NAR Bülent (Achenheim)	240 000,00 €
<b>DIA n° 13/2021</b>	08/06/2021	<b>4 rue des Vergers</b>	section 4 parcelle 11	645 m <sup>2</sup>	M. et Mme HAMMANN (Rosenwiller)	M. HOLWEG Claude (Breuschwickersheim) ou toute personne pouvant s'y substituer	515 000,00 €
<b>DIA n° 14/2021</b>	16/07/2021	<b>15 rue Principale</b>	section 28 parcelle 335/117	3587 m <sup>2</sup>	M. WEIMER Pascal et Mme WEIMER née DIEMER Christiane	M. WEISHAUP Christophe et Mme Perrine RECOURS NGUYEN (Ittenheim)	550 000,00 €
<b>DIA n° 15/2021</b>	30/07/2021	<b>39 rue Principale</b>	section 5 parcelle n° 111	1420 m <sup>2</sup>	SARL GSB (Schiltigheim)	SCI Les Berges de la Bruche (Strasbourg) sauf substitution	336 000,00 €
<b>DIA n° 16/2021</b>	05/08/2021	<b>Lieudit Woerthel</b>	section 30 parcelle n° 166	2272 m <sup>2</sup>	M. HANNS Alain (Dingsheim)	Société Patrimoine et Transition (Paris 11è)	500 000,00 €
<b>DIA n° 17/2021</b>	05/08/2021	<b>Lieudit Woerthel</b>	Section 30 parcelles n° 125 et 165	7006 m <sup>2</sup>	M. HANNS Alain (Dingsheim)	Société Patrimoine et Transition (Paris 11è)	350 000,00 €

<b>DIA n° 18/2021</b>	24/08/2021	<b>rue des Forgerons</b>	Section 6 n° 26 d'une contenance de 60 ca n° 27 d'une contenance de 3 a 93 ca n° 123 d'une contenance de 1 ca n° 128 d'une contenance de 18 ca n° 130 d'une contenance de 1 ca	473 m <sup>2</sup>	M GRUBER Alfred (Reitwiller)	Commune de Breuschwickersheim	70 000,00 €
<b>DIA n° 19/2021</b>	09/09/2021	<b>21 rue Albert Schweitzer</b>	section 11 parcelle n° 325	683 m <sup>2</sup>	Consorts LEVYCKYJ	M. et Mme SCHWAB Kai (Munich)	480 000,00 €
<b>DIA n° 20/2021</b>	15/09/2021	<b>1 rue Etroite</b>	section 6 parcelle 188	327 m <sup>2</sup>	SCADI SARL (Mundolsheim)	M. LICHTLE Thomas (Wolfisheim)	190 000,00 €
<b>DIA n° 21/2021</b>	22/09/2021	<b>19 rue des Vergers</b>	section 27 parcelle n° 338	1003 m <sup>2</sup>	M. et Mme KESSOURI André (Oberschaeffolsheim)	Société civile d'attribution KLARA (hypothèque conventionnelle)	180 000,00 €

#### ❖ Comptes rendus des réunions et points divers :

- Madame le Maire fait le point sur les travaux en cours de construction de la piste cyclable entre Breuschwickersheim et Achenheim : déplacement de l'entrée d'agglomération, une demande de réduction de la vitesse à 70 km/h entre Achenheim et Breuschwickersheim sera déposée par les Maires d'Achenheim et Breuschwickersheim auprès de la Présidente de l'EMS vu qu'il s'agit d'une route métropolitaine.  
Madame le Maire a vu avec Valentin RABOT pour l'organisation d'une inauguration commune.
- Madame le Maire aborde la demande de parkings réservés pour un commerçant de la rue Principale. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe que l'espace public appartient à tous et qu'il n'est pas possible de le privatiser.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'acte de vente a été signé avec M. GRUBER pour la parcelle pour le projet de construction du périscolaire.
- Le Conseil Municipal est informé que la Commune demande la labellisation Terres de Jeux avec l'EMS.
- Madame l'Adjointe Anne RITTER fait le compte-rendu de la Commission Jeunes et Séniors du 13 septembre 2021 : point information CMJ avec réunion d'informations du 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 18h15 + distribution du livret des aînés n° 2.
- Une réunion du groupe de travail de l'Agence Postale Communale est prévue le lundi 4 octobre 2021 à 18h00 en Mairie.

- Le point ZFE est abordé par Monsieur NIEDERST Jean-Louis : Madame le Maire précise que le point sera voté lors du prochain Conseil de l'Eurométropole et que pour la Commune de Breuschwickersheim la réponse apportée pour les CRITAIR 2 est que la question devrait être reposée aux élus d'ici 2027 en fonction de l'évolution de la réglementation.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 22 octobre 2021 à 19h00.

Madame le Maire clôt la séance à 21h34.